

E 20 000 037/59

Rapport d'enquête publique

3- Annexes au rapport d'enquête



enquête publique
environnementale unique
sur les demandes
d'autorisation
environnementale et de
permis de construire en
vue de l'extension du site
de production de
pâtisseries de la SAS Les
délices des 7 vallées à
Tincques - 62127





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION HAUTS DE FRANCE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ENQUÊTE PUBLIQUE

du lundi 17 août au jeudi 17 septembre 2020 inclus

numéro E 20 000 037/59

enquête publique environnementale unique sur les demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de production de pâtisseries de la SAS Les délices des 7 vallées à Tincques - 62127.

Alain Daget
ingénieur École centrale de Lille
19 rue du jeu de paume
62000 Arras
09 54 49 28 80
06 09 43 91 53
ce.daget@free.fr

Commissaire enquêteur désigné en date du lundi 22 juin 2020
par Monsieur le président du Tribunal administratif de Lille

Enquête prescrite par arrêté du jeudi 2 juillet 2020
de Monsieur le préfet du Pas-de-Calais

ANNEXES AU RAPPORT D'ENQUÊTE PUBLIQUE

menée du lundi 17 août au jeudi 17 septembre 2020 inclus

1. Registre de l'enquête publique en mairie de Tincques ;
2. Arrêté ministériel du 10 août 1998 (journal officiel n° 193 du 22 août 1998) pour inondations et coulées de boue du 6 juin 1998 ;
3. Arrêté ministériel du 29 décembre 1999 (journal officiel n° 302 du 30 décembre 1999) pour inondations, coulées de boue et mouvements de terrain du 25 au 29 décembre 1999 ;
4. Charte de l'environnement de 2004 ;
5. Arrêté préfectoral du 25 novembre 2010 ;
6. Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 18 décembre 2013 ;
7. Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 3 juillet 2015 ;
8. Arrêté préfectoral Plan de gestion des risques inondation du 19 novembre 2015 ;
9. Fiche DGCL sur la Communauté de communes des campagnes de l'Artois ;
10. Choix du tracé de la déviation de la route départementale 939 ;
11. Arrêté ministériel du 26 juin 2018 (journal officiel n° 153 du 5 juillet 2018) pour inondations et coulées de boue du 24 mai 2018 ;
12. Arrêté ministériel du 9 juillet 2018 (journal officiel n° 171 du 27 juillet 2018) pour inondations et coulées de boue du 31 mai 2018 ;
13. Arrêté ministériel du 23 juillet 2018 (journal officiel n° 187 du 15 août 2018) pour inondations et coulées de boue du 28 mai 2018 ;
14. Communiqué Mademoiselle Desserts du 20 décembre 2018

15. Article La voix du Nord du 22 décembre 2018 ;
16. Fiche Géorisques Tincques ;
17. Arrêté préfectoral du 30 avril 2019 ;
18. Lettre des Délices des 7 vallées à la Préfecture du 10 février 2020 ;
19. Dépôt du dossier de demande d'autorisation du 26 mai 2020 ;
20. Décision du président du Tribunal administratif du 22 juin 2020 ;
21. Déclaration de déontologie du commissaire enquêteur du 23 juin 2020 ;
22. Avis des autorités et organismes associés ou consultés ;
23. Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique environnementale unique du 2 juillet 2020 ;
24. Avis d'enquête publique environnementale unique ;
25. Contrôles d'affichage du 1^{er} août 2020 chez le pétitionnaire ;
26. Contrôles d'affichage du 1^{er} août 2020 dans les communes concernées ;
27. Contrôles d'affichage du 4 août 2020 dans les communes concernées ;
28. Contrôle d'affichage du 6 août 2020 à Penin ;
29. Articles rédactionnels La voix du Nord du 13 août 2020 annonçant l'enquête et du 26 septembre évoquant l'entreprise pétitionnaire ;
30. Contrôle d'affichage du 17 août 2020 à Averdoingt ;

31. Insertions légales dans La voix du Nord ;
32. Insertions légales dans Nord éclair ;
33. Contrôle d'affichage du 2 septembre 2020 à Averdoingt ;
34. Contrôle d'affichage du 2 septembre 2020 à Penin ;
35. Contrôle d'affichage du 17 septembre 2020 à Averdoingt ;
36. Certificat d'affichage établi par le pétitionnaire ;
37. Certificats d'affichage établis par les communes ;
38. Décisions des conseils municipaux ;
39. Procès-verbal des contributions remis le 18 septembre 2020 et mémoire en réponse du pétitionnaire en date du 23 septembre 2020 ;
40. Bordereau de remise du procès-verbal des observations ;
41. Chronologie des évènements ;
42. Abréviations, sigles et acronymes ;
43. Glossaire.

Couverture :

Vue de la partie urbanisée du territoire de la commune de Tincques
Google earth du 10 mai 2017 prise d'une altitude de 2 000 mètres.